

2026/01/28

[Mise à jour statistique](#)

[NBB.Stat](#)

[Information générale](#)

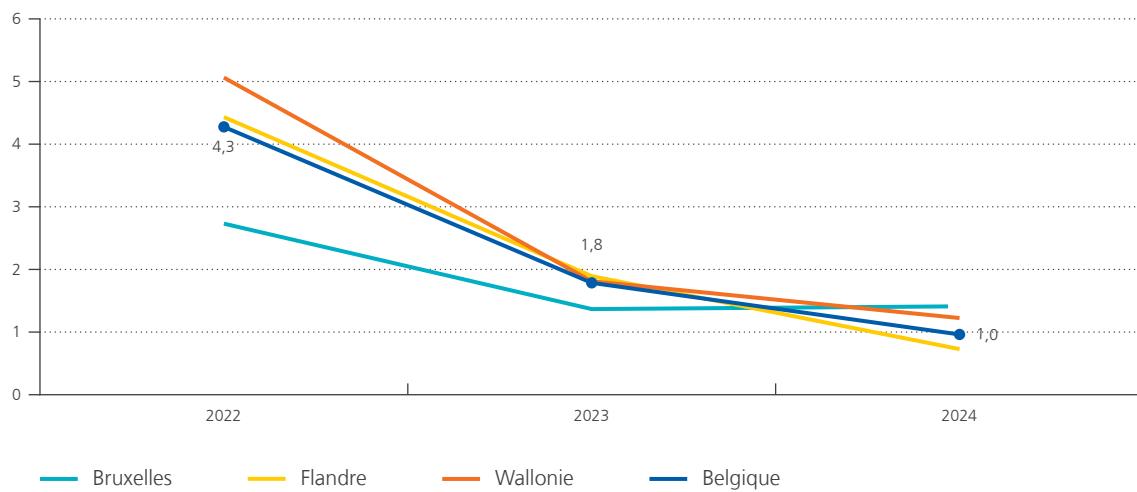
En 2024, dans un contexte de croissance en perte de vitesse, la Flandre a enregistré le ralentissement le plus marqué

- Bruxelles et la Wallonie ont enregistré des rythmes de croissance économique proches (respectivement 1,4 % et 1,2 %), supérieurs à celui observé en Flandre (0,7 %).
- Le volume de travail a reculé pour la première fois depuis la crise sanitaire, signalant la fin du rattrapage post-Covid. Le repli a été le plus marqué en Flandre (-0,4 %).
- Les rémunérations horaires les plus élevées se concentrent dans et autour de Bruxelles, reflétant la spécialisation des pôles urbains dans des activités à forte valeur ajoutée.

La croissance s'est davantage essoufflée en Flandre

En 2024, l'activité économique a progressé à un rythme modéré dans l'ensemble des régions, dans un contexte international toujours tendu. Bruxelles a affiché une croissance de 1,4 %, soit un rythme proche de celui observé en 2023 et légèrement supérieur à celui de la Wallonie (1,2 %) et de la Flandre (0,7 %), où le ralentissement s'est poursuivi.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE¹ (en pourcentage)



Source : ICN.

Dans les trois régions, le recul de l'industrie a pesé sur la croissance, tandis que les principales contributions positives ont émané des activités spécialisées - telles que les travaux d'architectes et d'ingénieurs -, de l'énergie, de la santé humaine et des services publics.

À Bruxelles, la dynamique économique a été fortement soutenue par les activités financières et d'assurance (0,5 point de pourcentage [pp.]), confirmant une des spécialisations structurelles de la région. En revanche, les activités informatiques et services d'information ont constitué un frein significatif à l'activité (-0,7 pp.), à rebours de la dynamique observée en Flandre et en Wallonie.

¹ Mesurée sur la base de la valeur ajoutée brute en volume.

En **Flandre**, le ralentissement a résulté de contributions négatives modérées et largement réparties entre les branches, traduisant un affaiblissement diffus de l'activité. Dès lors, la contribution globale du secteur privé est apparue plus limitée que dans les deux autres régions.

En **Wallonie**, l'industrie pharmaceutique a exercé un effet négatif marqué sur la croissance (-0,4 pp.), expliquant une part substantielle du ralentissement régional.

BRANCHES D'ACTIVITÉ AYANT LA PLUS FORTE INCIDENCE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2024

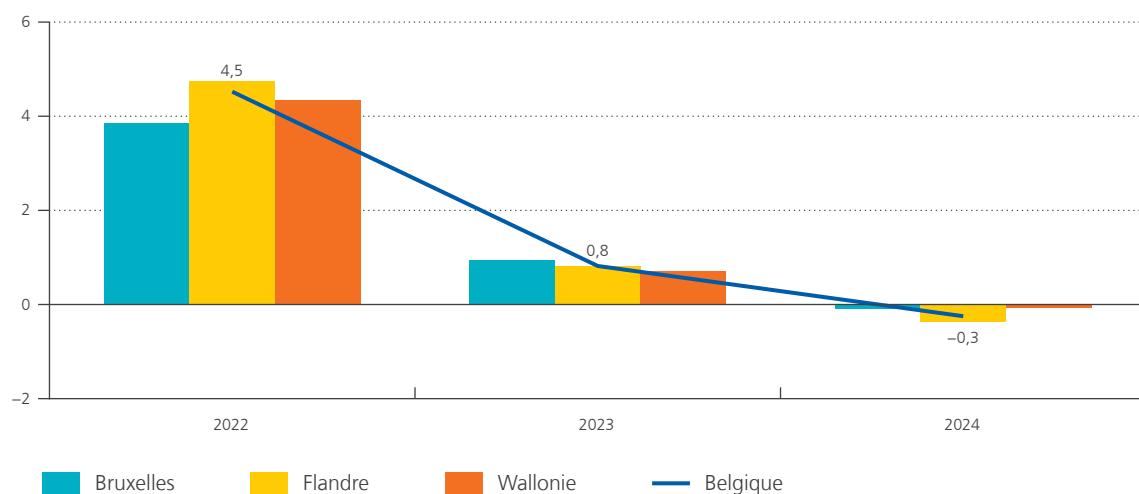
Branche d'activité (A38)	Contribution à l'évolution régionale 2024/2023 (en point de pourcentage)			
	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (MA)	0,6	0,3	0,3	0,4
Énergie (DD)	0,4	0,1	0,3	0,2
Activités pour la santé humaine (QA)	0,1	0,2	0,3	0,2
Administration publique (OO)	0,4	0,1	0,2	0,2
Activités informatiques et services d'information (JC)	-0,7	0,3	0,4	0,1
Activités financières et d'assurance (KK)	0,5	-0,2	-0,1	-0,1
Fabrication de matériels de transport (CL)	-0,1	-0,1	0,0	-0,1
Cokéfaction et raffinage (CD)	-0,2	-0,1	0,0	-0,1
Industrie pharmaceutique (CF)	0,0	0,0	-0,4	-0,1
Transports et entreposage (HH)	0,0	-0,2	-0,1	-0,1
Croissance totale en volume (%)	1,4	0,7	1,2	1,0
<i>dont : Industrie (C)</i>	-0,3	-0,3	-0,2	-0,3
<i>Contribution du secteur public (S13)</i>	0,4	0,1	0,2	0,2
<i>Contribution du secteur privé (S1-S13)</i>	1,0	0,6	1,0	0,8

Source : ICN.

Le volume de travail a plus fortement reculé en Flandre

Après le net ralentissement observé en 2023, le volume de travail a légèrement reculé dans les trois régions en 2024. Il s'agit du premier repli enregistré depuis 2020, année marquée par la crise sanitaire, mettant fin à la phase de rattrapage post-pandémie.

ÉVOLUTION DU VOLUME DE TRAVAIL (en pourcentage)



Source : ICN.

Le recul a été le plus marqué en Flandre (-0,4 %), principalement sous l'effet d'une contribution négative du secteur privé, en particulier dans l'industrie et la construction. À Bruxelles et en Wallonie, la baisse a été plus limitée (-0,1 %). Dans ces deux régions, le soutien de la branche de l'administration publique a permis d'atténuer le ralentissement observé dans plusieurs branches de services marchands.

Une nouvelle statistique pour éclairer l'activité économique récente

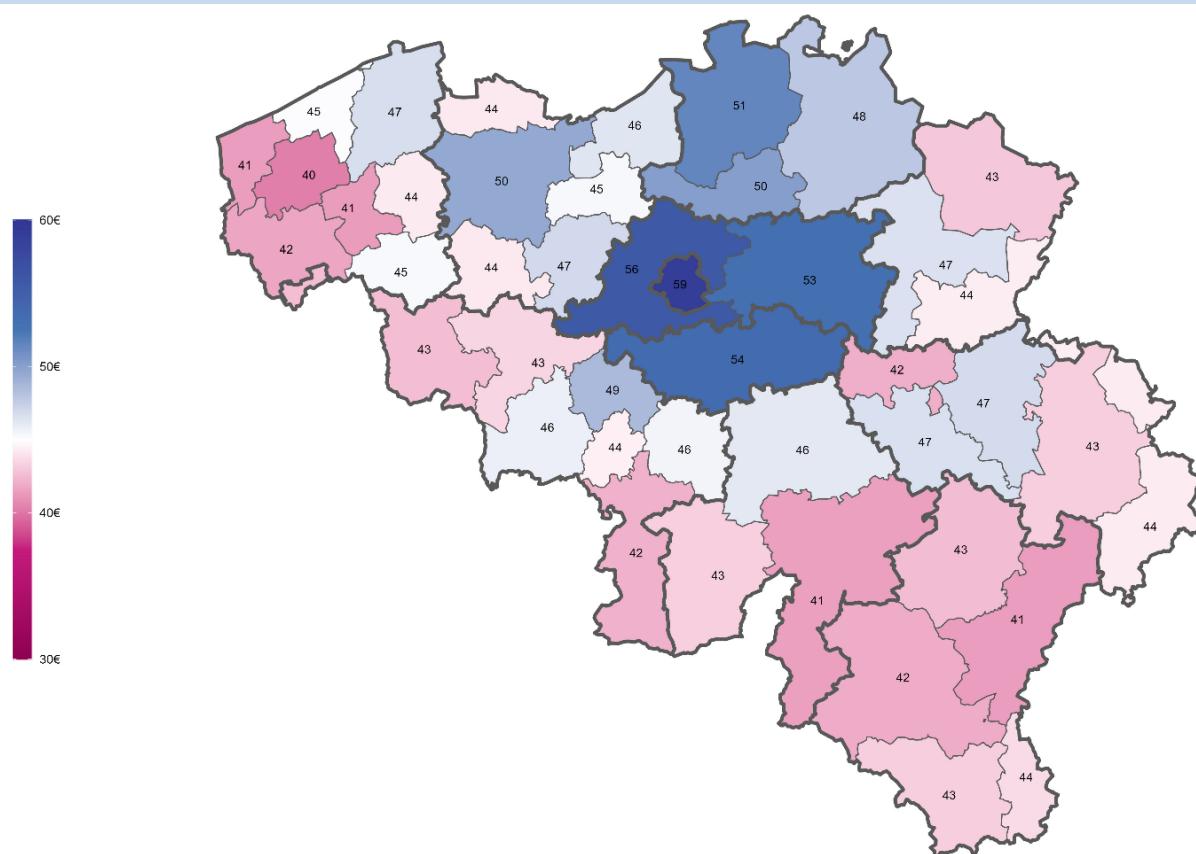
La publication s'enrichit cette année d'un nouvel indicateur clé : le volume de travail, désormais disponible pour l'année la plus récente, en phase avec les autres indicateurs économiques. Cette avancée offre une lecture plus complète de la conjoncture régionale.

Exprimé en heures effectivement prestées, le volume de travail mesure l'intensité réelle de l'activité économique. Plus sensible que l'emploi, il capte rapidement les ajustements conjoncturels du temps de travail — recours aux heures supplémentaires, au chômage économique ou au temps partiel. Il complète ainsi utilement les indicateurs d'emploi et de rémunération, et ouvre de nouvelles perspectives d'analyse, notamment en matière de productivité et de rémunération horaire.

Des rémunérations horaires plus élevées dans et autour de Bruxelles

La rémunération horaire (ou coût salarial horaire) est un indicateur dérivé, calculé comme le rapport entre les salaires payés aux travailleurs et le nombre d'heures effectivement prestées. Il permet une lecture comparative des niveaux de rémunération horaire entre des territoires très différents, indépendamment de leur taille ou de leur volume d'emploi.

RÉMUNÉRATION HORAIRE PAR ARRONDISSEMENT EN 2024 (en euros par heure)



Source : ICN.

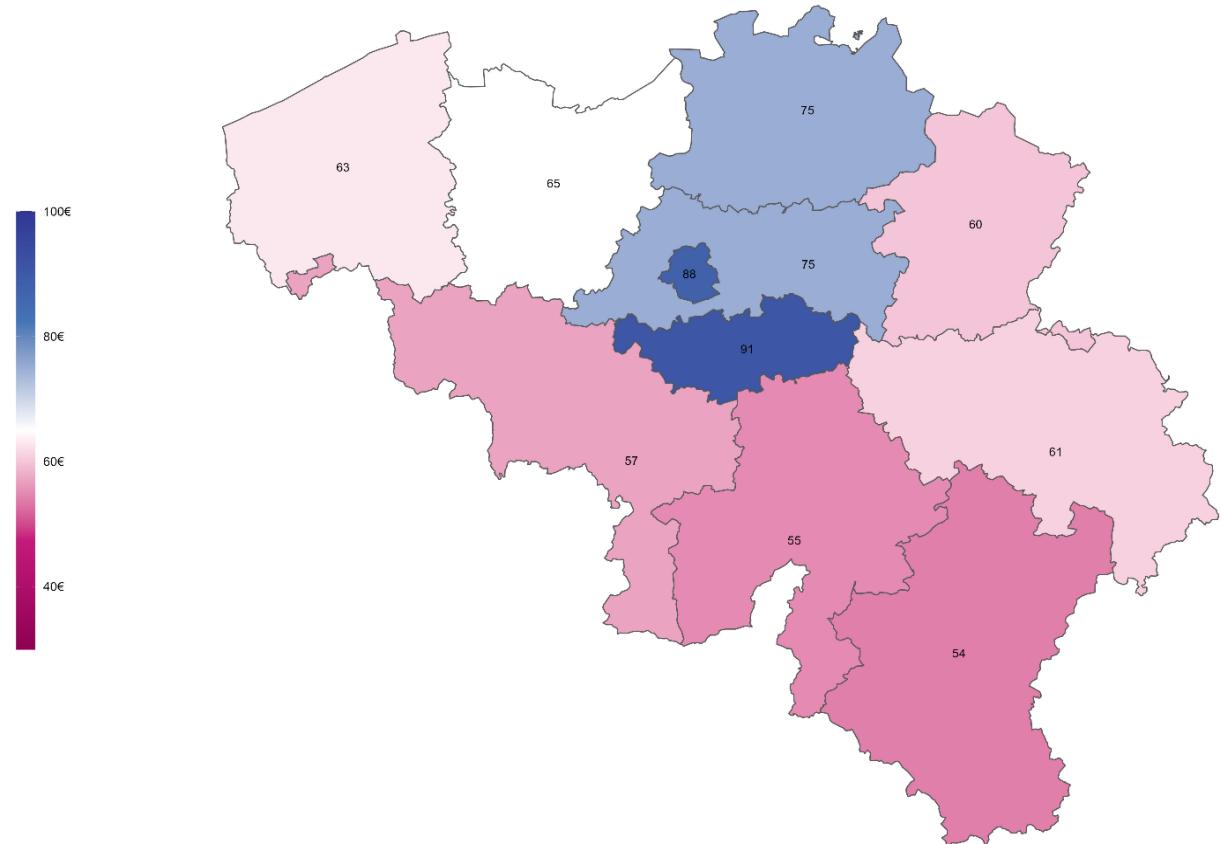
Appliqué à l'échelle des arrondissements, cet indicateur met en évidence des écarts territoriaux marqués, confirmant le rôle structurant des pôles économiques urbains. Les niveaux de rémunération horaire les plus élevés se concentrent dans et autour de Bruxelles. Dans la capitale, le coût salarial horaire atteint 59 € par heure², soit environ 20 % de plus que la moyenne nationale (50 € par heure). Les deux Brabants affichent des niveaux supérieurs à 53 € par heure et forment avec Bruxelles une forte continuité économique. Au nord, au sein du losange flamand, les niveaux dépassent 50 € par heure dans les arrondissements d'Anvers, de Malines et de Gand. À l'inverse, les zones rurales affichent les niveaux les plus faibles, en particulier dans la province de

² Il s'agit du coût salarial total, incluant les salaires bruts et les cotisations sociales patronales.

Luxembourg et en Flandre occidentale, avec un minimum observé à Diksmuide (40 € par heure). Le sillon Sambre-et-Meuse occupe une position intermédiaire.

Ces contrastes territoriaux s'expliquent par des mécanismes économiques bien identifiés. À emploi comparable, une heure de travail n'est pas rémunérée de la même manière selon le territoire : les effets d'agglomération jouent pleinement dans les pôles urbains, où le marché du travail est plus dense et plus concurrentiel. Mais l'essentiel des écarts s'explique par les différences de structure économique locale. Les territoires qui concentrent des activités à forte valeur ajoutée — telles que les activités financières ou les services spécialisés — affichent mécaniquement des rémunérations horaires plus élevées que ceux où prédominent des branches à plus faible intensité en valeur ajoutée, comme l'agriculture, l'Horeca ou le commerce (cf. carte ci-dessous).

PRODUCTIVITÉ HORAIRE PAR PROVINCE EN 2024 (en euros par heure)



Le tableau ci-dessous présente les statistiques des comptes régionaux concernant l'activité économique et l'emploi des trois dernières années disponibles. Les chiffres pour l'année 2024 sont estimés selon la méthode dite « provisoire ». Les chiffres pour les années antérieures sont estimés selon la méthode dite « définitive ». Toutes les variables des comptes régionaux (y compris la formation brute de capital fixe et le détail de l'emploi et du volume de travail, ventilés entre salariés et indépendants) sont disponibles en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

VARIABLES CLÉS DES COMPTES RÉGIONAUX PAR LIEU DE TRAVAIL³

	En chiffres absolus	Part de chaque région dans le total national (%)	Évolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen
			2022	2023	2024	
Valeur ajoutée brute en volume - Croissance économique (millions d'euros)						
Bruxelles	82 477,5	17,4	2,7	1,4	1,4	1,1
Flandre	280 597,1	59,3	4,4	1,9	0,7	1,8
Wallonie	110 165,8	23,3	5,1	1,8	1,2	1,5
Belgique	473 418,3	100,0	4,3	1,8	1,0	1,6
Valeur ajoutée brute à prix courants (millions d'euros)						
Bruxelles	97 893,0	17,4	8,9	7,6	4,4	3,5
Flandre	332 632,9	59,3	12,2	7,9	2,6	4,2
Wallonie	130 726,2	23,3	13,1	7,5	3,0	3,9
Belgique	561 429,5	100,0	11,8	7,7	3,0	4,0
Rémunération des salariés (millions d'euros)						
Bruxelles	55 797,1	18,5	8,8	9,5	3,8	3,0
Flandre	173 945,3	57,6	9,6	8,4	3,3	3,7
Wallonie	71 867,8	23,8	10,4	7,1	3,7	3,4
Belgique	301 766,6	100,0	9,6	8,3	3,5	3,5
Emploi total (nombre de personnes)						
Bruxelles	729 685	14,3	1,3	0,8	0,6	0,6
Flandre	3 021 406	59,2	2,1	0,9	0,2	1,0
Wallonie	1 350 571	26,5	1,9	0,5	0,3	0,8
Belgique	5 103 825	100,0	1,9	0,8	0,3	0,9
Volume de travail total (milliers d'heures)						
Bruxelles	1 114 468	13,8	3,9	0,9	-0,1	0,4
Flandre	4 866 593	60,2	4,8	0,8	-0,4	1,2
Wallonie	2 096 233	25,9	4,4	0,7	-0,1	0,9
Belgique	8 080 728	100,0	4,5	0,8	-0,3	1,0

Source : ICN.

³ La différence entre les chiffres pour la Belgique et la somme des trois régions est imputable à l'unité extrarégionale.